

Rapport de prospection inventaire

Une enceinte au lieu-dit "Le Carla" Région Occitanie, département du Tarn, commune d'Escoussens

Autorisation préfectorale n°76-2022-0553
Numéro de l'opération : 1411909
Commune d'Escoussens, code INSEE 81084
Mathieu Ledoux
Octobre 2022



Fragment de meules 1 et 2, vue en coupe.

En collaboration avec :
La Société d'Histoire et d'Archéologie de Sorèze (S.H.A.S.)
La Société d'Histoire de Revel Saint-Ferréol (S.H.R.S.F.)

Avec l'autorisation du Service Régional de l'Archéologie région Occitanie

DIRECTION RÉGIONALE des AFFAIRES CULTURELLES

Rapport de prospection **inventaire**

Une enceinte au lieu-dit « le Carla »
Région Occitanie, département du Tarn, commune
d'Escoussens.

Prospection-inventaire autorisée par l'arrêté préfectorale n° 76-2022-0553
Numéro de l'opération:1411909
Comunne d'Escoussens, code INSEE 81084
Mathieu LEDOUX
Octobre 2022

SOMMAIRE

Fiche signalétique p 3

Résultats scientifiques p 4

Fiche descriptive de site archéologique p 5

Conclusion p 14

Documents annexe p15

Fiche Signalétique

-Localisation ;Région Occitanie, département du Tarn, commune d'Escoussens, lieu-dit le Carla.

-Nature et références de l'opération : arrêté préfectorale n° 76-2022-0553, Opération n°1411909.

-Responsable de l'opération : Mathieu LEDOUX

-Dates d'intervention : 5 Juin 2022, 9 juillet 2022, 17 septembre 2022

Résultats Scientifiques

L'enceinte située au lieu-dit « le Carla » se trouve sur le territoire communal d'« Escoussens », dans la partie Sud du département du Tarn. Perchée sur un sommet du piémont Nord de la Montagne noire, celle-ci domine le hameau de « la Blancarié » et le cour du Mouscaillou à l'Ouest, le lieu-dit « Jaussely » au Nord et le ruisseau de la Prune au Sud. Cette montagnette est rattachée au reste du massif par un isthme aux pentes relativement abruptes se développant à l'Est.

Cette opération de prospection-inventaire s'intègre dans les travaux réalisés dans le cadre du PCR RHEFOREST, dirigée par Nicolas POIRIER. Ce projet collectif a pour but d' étoffer les connaissances et de mieux cerner les mécanismes de peuplement des espaces forestiers du Tarn durant les temps anciens. Notre action fait suite au dépouillement systématique des images LIDAR obtenues lors du survol de cette zone en 2021.

Jusqu'à aujourd'hui, aucun site n'était recensé au lieu-dit « le Carla ». Néanmoins, il existe dans les environs proches deux autres entités archéologiques : un éperon barré, à priori médiéval, sur la crête au lieu-dit « le Castel » se situant environ 650 mètres au Sud-Ouest, ainsi qu'une occupation Antique à 1 kilomètre au Nord, au lieu-dit « Jaussely ».



Extrait de la carte IGN tirée de Géoportail. L'emplacement de l'enceinte est entourée de pointillés rouges.

FICHE DESCRIPTIVE DE SITE ARCHÉOLOGIQUE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

Responsable : Mathieu LEDOUX

Organisme :

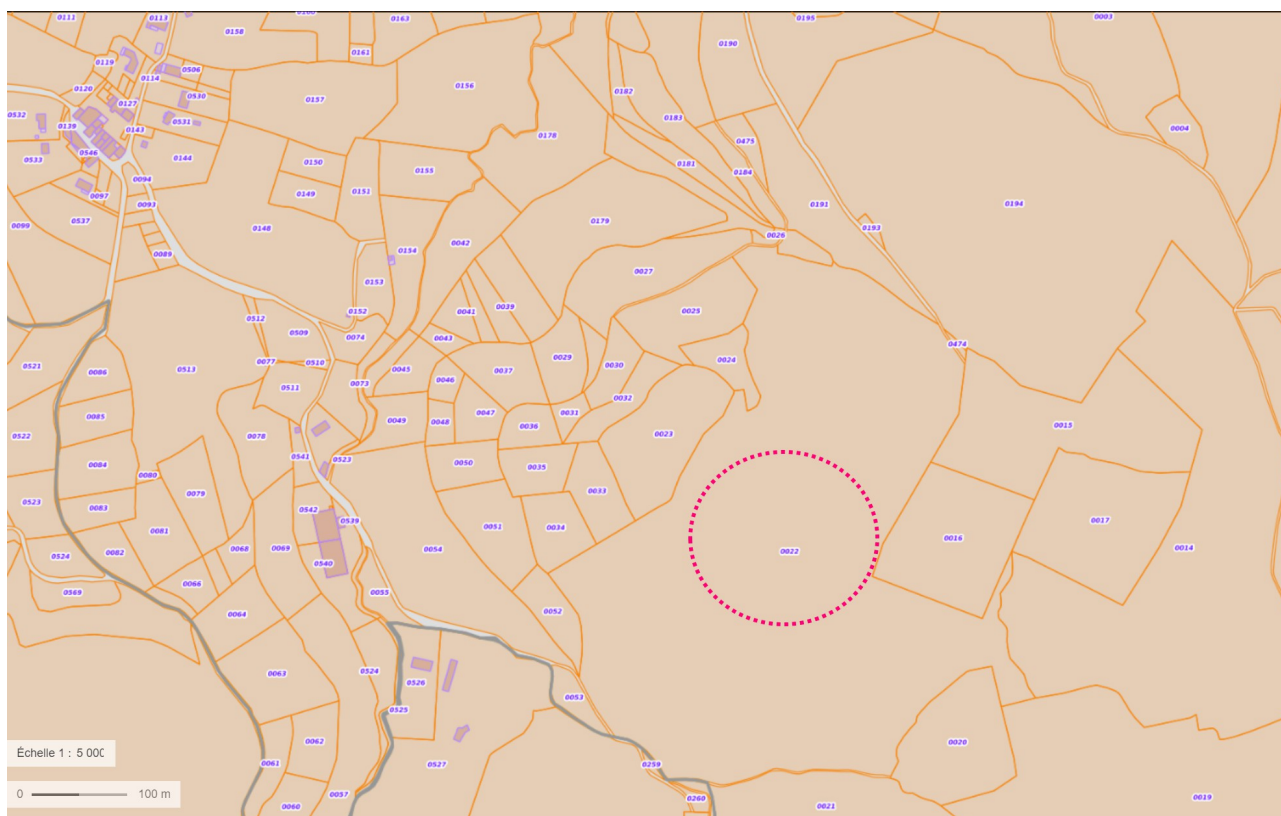
Année : 2022

Nature de l'opération : Prospection-inventaire

DONNÉES DU SITE

Première mention/données complémentaires : Site inédit, première mention .

Localisation :



Extrait du cadastre, la zone explorée est indiquée par un cercle rouge.

- Département du Tarn
- Commune d'Escoussens, code INSEE 81084
- Lieu-dit cadastrale « le Carla », cadastre année 2021.
- Coordonnées Lambert 93, X : 639386.12 m Y : 6264884.55 m Altitude : 744 m

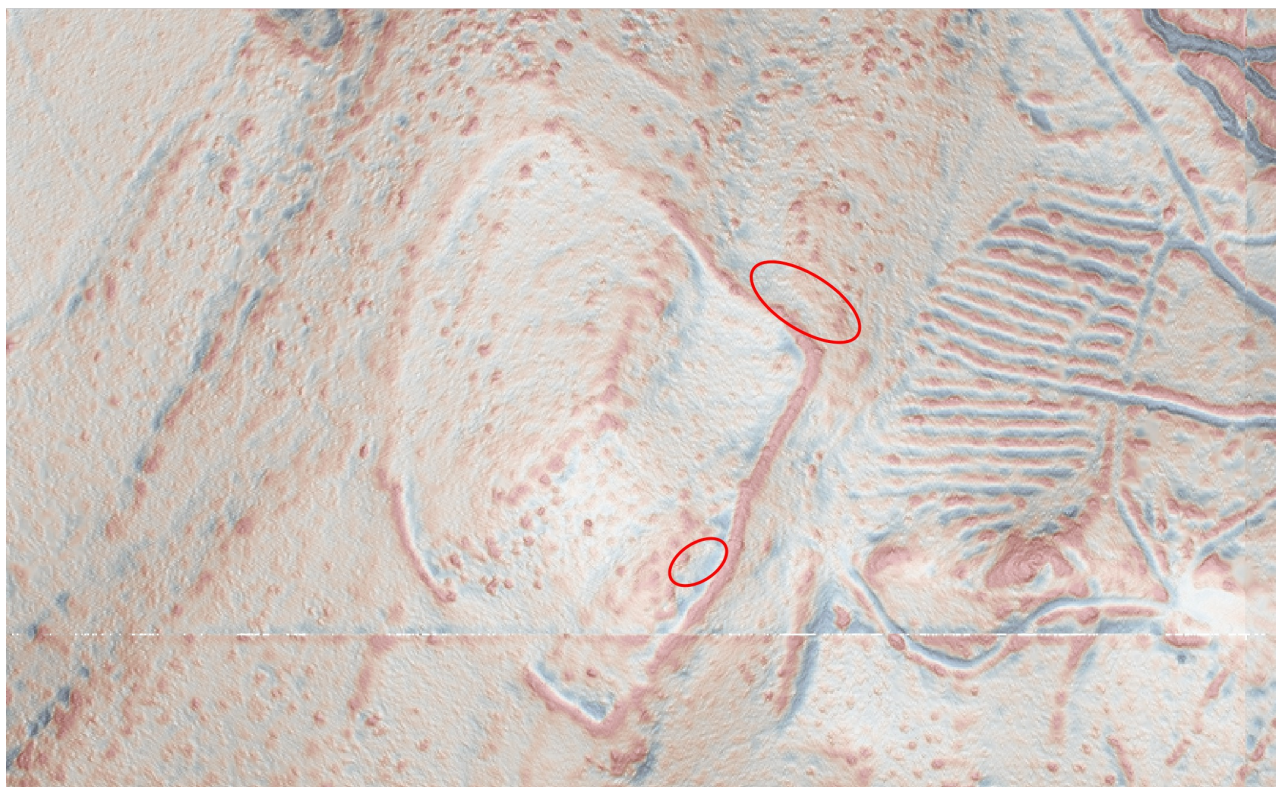
Circonstances de la découverte/technique de repérage :

Suite au relevé LIDAR effectué en 2021 dans le cadre du PCR RHEFOREST, nous avons attentivement dépouillé les données obtenues. C'est lors de ce dépouillement systématique que nous avons nettement remarqué la présence au lieu-dit « le Carla » d'une anomalie microtopographique trahissant la présence d'une enceinte couronnant une hauteur. S'en est alors suivi plusieurs visites sur site dans le cadre d'une prospection-inventaire autorisée par l'arrêté préfectoral n° 76-2022-0553.

Description des vestiges :

Il s'agit d'une structure de type enceinte occupant la partie sommitale du lieu-dit « le Carla ». Elle se compose côté Est d'un bourré de terre et de pierres mêlées et d'une longueur de 150 mètres, qui conserve une élévation de plus d' 1,50 mètres par endroit pour une largeur variable de plusieurs mètres. La variabilité de la hauteur et de la largeur vient du fait qu'il s'agisse vraisemblablement d'un large mur effondré. Le reste de l'enceinte n'est constitué que d'un simple épaulement de 340 mètres de long suivant à peu près une courbe de niveau. Il faut noter qu'à une trentaine de mètres au Nord de l'angle Nord, un épaulement d'environ 40 mètres de long et parallèle au tracé de l'enceinte est présent. Au total, cette enceinte totalise 490 mètres de longueur pour un superficie enclose d' 1,6 hectares. Le site est séparé à l'Est, du reste du massif, par un large creusement de la crête semblant anthropique.

Le mobilier recueilli sur le site se compose essentiellement de tessons de céramiques modelées ou tournées. Malgré tout, deux morceaux de meules va-et-viens en granit ainsi qu'un percuteur sur galet de quartz ont également été collectés. Le mobilier était relativement dispersé mais nous avons tout de même remarqué deux petites zones de faible concentration : une d'environ 150 mètres carrés, l'autre d'environ 350 mètres carrés.



Zones de concentration des vestiges. Relevé LIDAR RHEFOREST 2021.

La totalité du mobilier, dont le propriétaire est, de fait, l'Office National des Forêts, est

provisoirement conservée au domicile de Mathieu Ledoux, résidant au 7 chemin du Moulin bas, 81110 Arfons. Ledit mobilier est destiné à être entreposé, à terme, au dépôt archéologique de Sorèze, lorsque celui-ci sera opérationnel.

Description du mobilier :

Le mobilier céramique collecté se compose de 71 tessons ainsi que d'une fusaïole. Très fragmentés, les tessons ont une taille qui varie de 1 centimètre à 7 centimètres pour une épaisseur allant de quelques millimètres à plus d'un centimètre. La couleur de la pâte des ces fragments varie du gris clair au gris anthracite en passant par le beige et le orange. S'agissant de leurs textures assez variées, quelques rares tessons présentent un dégraissant plutôt fin et homogène tandis que la majorité contient un dégraissant très hétérogène et assez grossier, dont la granulométrie varie de moins de 1 millimètre à environ 3 millimètres. Pour l'ensemble du corpus, le dégraissant est composé essentiellement de grains de quartz et de paillettes de mica dans une proportion plus ou moins forte pour ce dernier. Les tessons dont la teneur en mica est élevée sont alors assez brillants.

Sur ces 71 tessons, 67 semblent être de simples fragments de panses. Les 4 morceaux sortants du lot sont :

- Une lèvres rattachée au col et à une partie de l'épaule d'une céramique fine tournée et à pâte orange claire.
- Une anse funiculaire provenant d'une céramique modelée à pâte orange sur la surface externe et très noire dans la partie interne.
- Un morceau de panse supportant un cordon modelé à décor digité de couleur brun tirant sur l'orangé.

Un fragment de panse d'une céramique modelée de couleur brune, décorée d'une frise de chevrons.

Le seul vestige céramique intacte est une fusaïole modelée. Elle est d'une couleur brun tirant sur l'orangée et est composée d'un dégraissant relativement fin. Son diamètre est de 38 millimètres pour une épaisseur de 25 millimètres. Le diamètre de son orifice est de 7 millimètres.

Le mobilier lithique est quant à lui représenté par trois pièces. Il s'agit deux defragments de meules va-et-viens ainsi que d'un percuteur.

Les meules ont à l'origine été façonnées dans du granit. Le fragment 1 est de section semi-circulaire et sa partie active est relativement plane. Il mesure 17 centimètres de long, 20 centimètres de large et 15 centimètres d'épaisseur . Le fragment 2 est de section triangulaire. La face qui devait être sa partie active semble avoir été totalement bouchardée avant sont abandon. Elle est légèrement concave. Il mesure 20 centimètres de long, 17 centimètres de largeur et 15 centimètres d'épaisseur.

Le percuteur est un gros galet de quartz plat à la silhouette triangulaire. Les 3 extrémités du percuteur ont été largement émoussées par les percussions répétées et comportent toutes les trois de larges enlèvements.

Lors d'une de nos séance de prospection, nous avons également pu recueillir dans l'angle Nord-Est plusieurs fragments de ce qui pourrait être du calcaire ayant été soumis à de très hautes températures. Les morceaux en question ont l'aspect de blocs de chaux dont certains emprisonnent de petites pierres. Nous n'avons pas réussi à déterminer précisément la nature de ces vestiges.

L'ensemble du mobilier a été examiné par Jean Vaquer.



Fragment de meules 1 et 2, vue en coupe.



Fragments de meules 1 et 2, vue zénithale.



Percuteur en quartz.



Différents tessons.



Fusaïole.



Décor de chevron incisés.



Anse modelée.



Cordon modelé à décor digité.



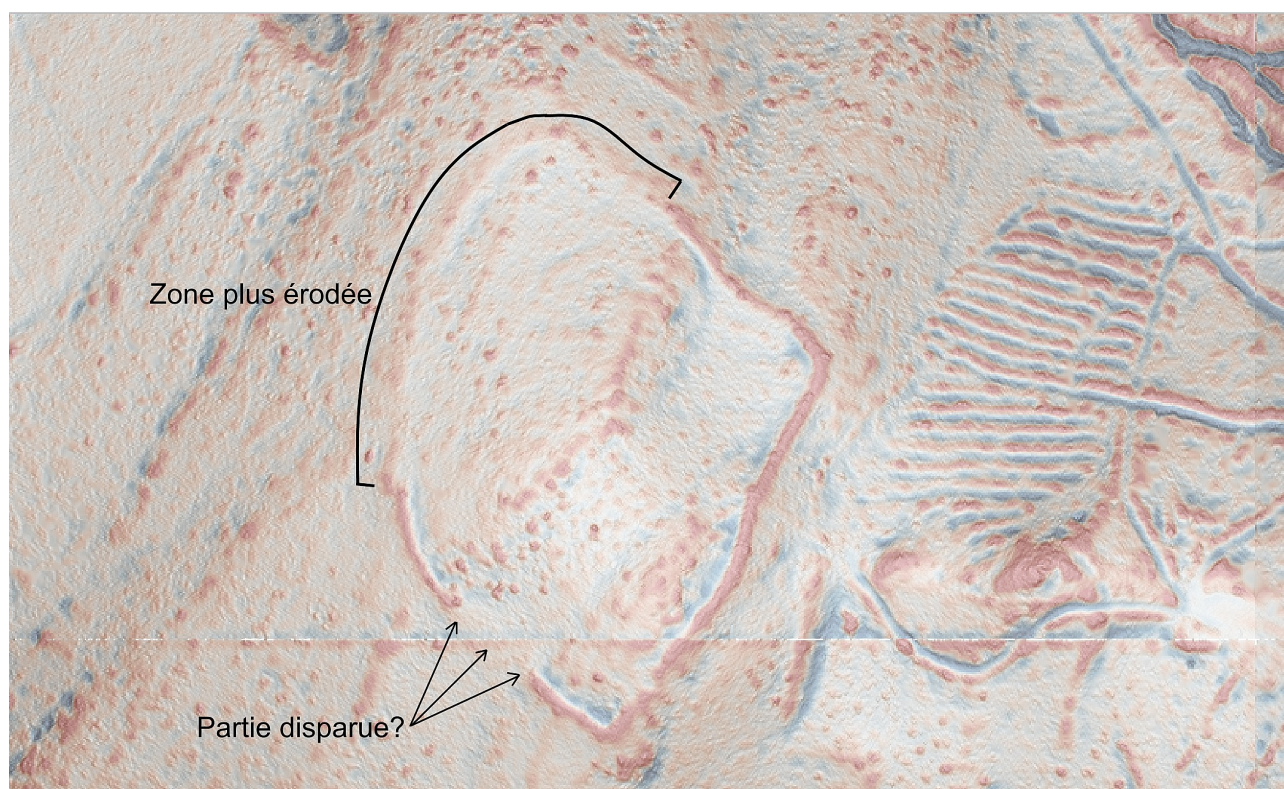
Tesson de céramique tournée.

Contexte géo-morphologique :

L'enceinte du Carla est perchée à une altitude de 466 mètres, au sommet d'un mamelon terminant une crête du piémont Nord de la Montagne Noire occidentale. Il domine au Sud la profonde vallée du ruisseau de « la Prune » et à l'Ouest, le cours du ruisseau du « Mouscaillou ». Une combe escarpée au Nord et un large creusement transversal à l'Est isolent le site du reste du massif montagneux. Le socle rocheux sur lequel est bâti l'enclos est composé d'une intercalation de strates de calcaire à dolomies de l'unité d'Arfons et de grès quartzites.

État de conservation :

S'agissant de l'enceinte et malgré l'érosion subie par celle-ci, son état de conservation est bon. Il faut tout de même noter que le quart Nord-Ouest paraît beaucoup plus érodé que le reste de l'aménagement et qu'une portion d'une trentaine de mètres de long côté Sud-Ouest semble avoir totalement disparue au regard du relevé LIDAR . Nous n'avons malheureusement pas pu vérifier ce dernier point lors de nos visite sur le terrain, du fait d'une végétation épineuse d'une densité telle qu'il est tout a fait impossible d'y pénétrer.



État de conservation de l'enceinte. Relevé LIDAR RHEFOREST 2021.

En ce qui concerne l'état de conservation du mobilier céramique, celui-ci est très fragmentaire et certains tessons ont subi une forte érosion.

Le mobilier lithique, façonné en pierres dures, est très peu abîmé, si on ne tient pas compte des séquelles de son utilisation.

A notre avis, deux menaces potentiels pourraient impacter l'intégrité du site en question. Le site se trouvant en plein cœur d'un massif forestier, la première menace pourrait venir d'une exploitation forestière peu scrupuleuse. Néanmoins, la parcelle étant la propriété de l'État, nous pouvons être certains que les agents de l'ONF veilleront à la

protection des vestiges. Le site se trouvant également sur un sommet bien exposé au vent dominant, le second risque pourrait venir d'un projet d'implantation d'un parc éolien sur ce secteur de la montagne.

Éléments de datation :

A ce stade d'investigation, nous ne pouvons pas prétendre donner une datation précise et fiable. Néanmoins, Le type d'enceinte présent sur le site du Carla ainsi que les fragments de meules, la fusaïole, l'anse funiculaire et les tessons décorés semblent être de bons indices pour tenter de s'en rapprocher.

Chronologie proposée :

En considérant les divers éléments récoltés, nous pourrions proposer l'hypothèse probable d'une occupation du site durant le premier âge du fer.

Interprétation :

L'enceinte du Carla semble donc être, de part son organisation et sa position géographique, un site de hauteur fortifié non seulement par le relief naturel, mais également par les divers aménagements observables. Perché sur le piémont de la partie occidentale du versant Nord de la Montagne noire et dominant la plaine, à l'instar des sites de Berniquaut à Sorèze, Saint-Barthélémy à Saint-Amancet, et Saint Chipoli à Dourgne qui ont tous trois connu une occupation à la même période, le site du Carla avait probablement une fonction de surveillance et de contrôle des voies d'accès menant aux différentes richesses présentes au cœur du massif montagneux.

Conclusion

Malheureusement, cet été de canicule extrême et de sécheresse inédite ne nous a pas permis de pousser nos investigations aussi loin que nous l'aurions souhaité. De plus, l'environnement très boisé, impénétrable par endroit, et l'épaisseur de la litière forestière ne nous ont pas facilité la tâche non plus. Malgré tout, cette autorisation qui nous a été accordée de mener une prospection inventaire au lieu-dit le Carla, nous a permis de mettre en évidence une enceinte fortifiée protohistorique inédite, ouvrant la voie à de probables travaux plus poussés.

Participants : Jean-Paul CALVET, Mathieu ENJALBERT, Guënaelle HIRUOIS, Quentin JAMME, Mathieu LEDOUX, Frédéric MOUYNET, Jean Vaquer.

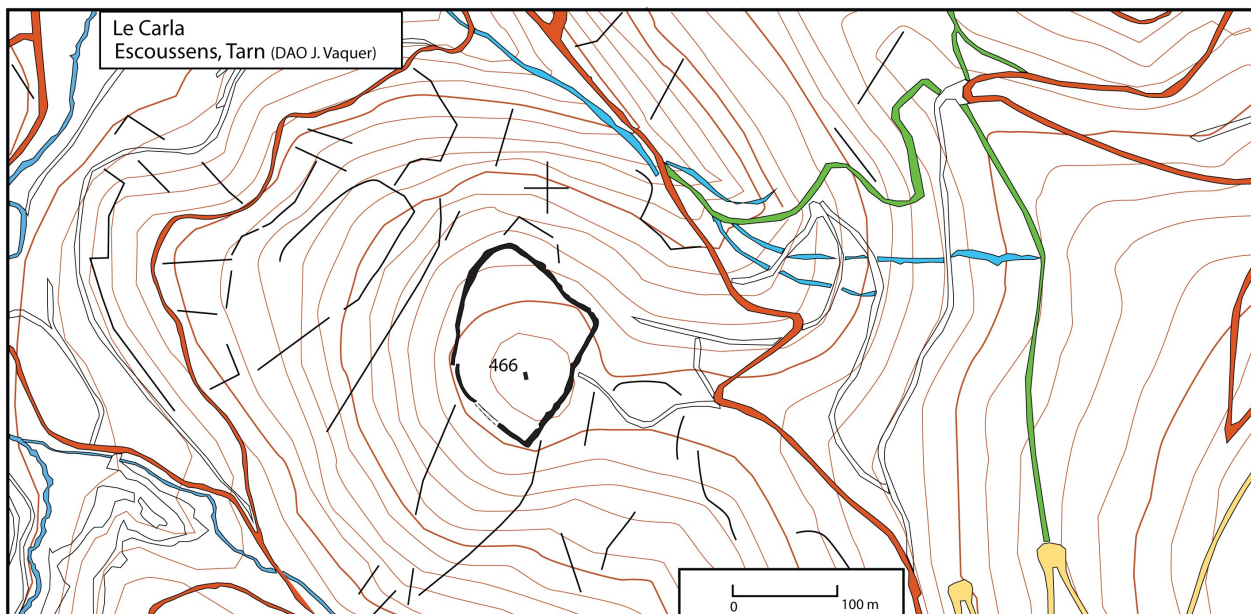
Documents annexes



Extrait du cadastre Napoléonien de 1837 figurant une partie de l'enceinte.



Photo aérienne de 1947, Remonter le temps, IGN. L'enceinte est nettement perceptible.



Report de l'enceinte sur fond IGN. DAO de Jean Vaquer.